

PRISME : un Projet qui Reconnaît l'Importance de la Solidarité, des Mélanges et de l'Égalité

Le respect de la diversité humaine et le refus des discriminations sont des valeurs de référence dans tout discours de progrès. Pourtant jusqu'à très récemment la neuro-diversité (les personnes souffrant de TSA, de TND ou de troubles psychiques) était exclue des politiques d'inclusion. Bien pire c'était devenu une habitude, chez les politiques et les journalistes, de traiter ses adversaires d'autistes. Cette manie très répandue était insupportable pour les familles et c'est ce qui m'avait amené à militer en publiant en 2005 une [Lettre Ouverte](#) dans les revues *Marianne* et *Sésame*.

La lecture du cahier des charges de PRISME a donc été pour moi une merveilleuse surprise : pour la première fois dans un projet publique aussi important il était demandé aux concepteurs de tenir compte des particularités sensorielles des personnes autistes afin qu'elles puissent trouver leur place parmi toutes les autres. Merci et bravo au Conseil Départemental de Seine Saint-Denis pour cette initiative novatrice qui marquera, je l'espère, un tournant historique dans l'accessibilité pour tous.

Je m'étais penché sur la conception des bâtiments accueillant des personnes autistes lorsque l'UDAPEI 74, dont j'étais le Secrétaire Général, avait obtenu l'autorisation de construire le premier foyer d'accueil médicalisé du département pour 27 jeunes autistes, dont mon fils Boris. Je m'étais alors rendu compte avec stupeur que personne n'avait jusque-là réfléchi aux précautions architecturales à prendre avec ce public pour éviter de construire un environnement anxiogène, si bien que le modèle hospitalier était trop souvent la norme. Après une étude approfondie et des échanges avec des personnes autistes asperger je publiai donc en 2006 des [recommandations pour les architectes](#) qui allaient construire ce FAM. Depuis ces propositions ont été reprises un peu partout et en particulier en 2011 dans un rapport de l'ANCREAI pour l'habitat des personnes avec TED, puis en 2017 dans les recommandations de la HAS pour adultes autistes. L'essentiel a aussi été repris et développé dans le cahier des charges pour PRISME.

Il y a quelques années on ne parlait pas de TSA (troubles du spectre autistique) mais de TED (troubles envahissants du développement). Car ce qui n'est que gênant pour tout un chacun, comme par exemple les nuisances sonores, une trop forte luminosité ou une trop grande proximité de l'autre, devient vite envahissant et insupportable pour un autiste. En apportant une réponse à ces problèmes on crée un environnement viable pour les autistes mais aussi plus confortable pour tous. Qui n'a jamais été gêné par l'acoustique des piscines ? Or il existe d'innombrables solutions techniques pour limiter ou même supprimer la réverbération des sons dans un grand hall, le bruit des pas dans un couloir ou le bruit des casseroles provenant de la cuisine d'un restaurant. Bien d'autres bruits de la vie quotidienne, une chaise ou une table qu'on tire, une porte qu'on claque peuvent être éliminés à très faible cout : butées de porte, feutrine sous les pieds des chaises, etc. J'avais déjà listé ces sources de pollution sonore en 2006 et l'attention au moindre détail sera de rigueur dans la construction du PRISME. Il en va de même pour l'éclairage, la réverbération lumineuse de certains matériaux qu'il faut éviter, l'effet miroir de certains vitrages. Tout cela est connu à présent, les architectes que j'ai conseillé en ont conscience et savent parfaitement que le diable se cache souvent dans les détails.

Dans tous les projets de construction de foyers pour personnes autistes il y a maintenant obligation de présenter un volet sur la prise en compte architecturale de leurs particularités sensorielles et l'on connaît bien les écueils à éviter si l'on ne veut pas avoir à tout reconstruire chaque année : baies vitrées jusqu'au sol qui sont une source de vertige et de confusion entre le dedans et le dehors, vitrages réfléchissant, dalles d'un plafond suspendu que certains vont faire sauter, cloisons fragiles qui ne résisteront pas longtemps, éléments d'équipements qui peuvent s'arracher, etc..

Cependant l'accessibilité à un complexe sportif ne répond pas aux mêmes exigences qu'un foyer pour personnes handicapées. Mon expérience concrète de parent m'a immédiatement fait percevoir quelques points importants qui ne figurent pas dans le cahier des charges.

Chaque fois que ma femme va à la piscine avec notre fils la non-mixité des vestiaires et des toilettes lui pose problème car Boris doit y être accompagné. Les éducatrices de son foyer sont confrontées aux mêmes difficultés car la plupart des autistes sont de sexe masculin alors que 80% des personnels sont des femmes. On peut facilement régler ce problème en concevant des blocs sanitaires avec une pièce commune pour les lavabos qui dessert d'un côté un couloir donnant sur des WC pour femmes, de l'autre les WC pour hommes et au milieu des toilettes pour handicapés moteurs (dont les dimensions permettent la présence d'un accompagnant). Le passage dans les douches communes est aussi parfois problématique quand certains ont un besoin impératif de toutes les essayer et ne peuvent pas attendre qu'elles se libèrent. La solution, comme pour les toilettes, est de prévoir des vestiaires pour les personnes présentant des TSA entre ceux pour les hommes et ceux pour les femmes, pouvant accueillir neuf personnes (ce qui correspond à la capacité d'un minibus d'une institution) et dotés de deux à trois douches.

La foule peut être très stressante pour les personnes qui souffrent de TSA, de TND ou de troubles psychiques. Si l'on veut permettre à celles qui le souhaiteraient d'assister à des compétitions sportives il est indispensable de prévoir certains aménagements :

- Tout d'abord la possibilité pour les familles ou les institutions d'accueil de commander sur le net les billets d'entrée afin d'éviter la cohue des caisses.
- Ensuite un cheminement vers les tribunes distinct de celui emprunté par la foule. Dans notre projet un autre accès est prévu entre le restaurant et la balnéo, le long du patio aquatique végétalisé.
- La ligne droite de ce patio sera ponctuée (environ tous les 15 mètres) d'arbustes plantés le long du mur de la balnéo. Il sera ainsi possible de se mettre à l'abri à la fois du regard des autres et d'une perspective trop lointaine.
- Une fois arrivé dans les tribunes la trop grande proximité de 500 spectateurs en liesse peut vite devenir insupportable. Pour limiter les tensions il faut prévoir des espaces contenant sous forme de « loges » pour 4 à 10 personnes en haut des gradins afin d'éviter d'avoir des inconnus derrière son dos.
- Si malgré tout la promiscuité, le bruit ou toute autre cause déclenchent des stéréotypies ou des cris, il faut pouvoir quitter rapidement la salle pour décompresser. C'est pourquoi nous avons placé les loges tout près d'une sortie, d'une alcôve de décharge sensorielle, des toilettes et d'une terrasse végétalisée. Une fois passée la crise il sera ainsi possible de revenir tranquillement sans déranger les autres spectateurs.
- Après avoir assisté à une compétition sportive, le retour se fera par le même chemin pour éviter la cohue de la sortie. Si une halte au restaurant est souhaitée, cet espace aura aussi été adapté : sas d'accueil, toilettes pour handicapés donnant dans le sas, espace dédié dans un angle de la salle de restaurant avec séparation en clins de bois.

La question du repérage dans l'espace, pour être très classique, n'en est pas moins importante. Dans notre projet un accueil situé au centre du complexe desservira les différents espaces qui sont clairement définis. Beaucoup de personnes autistes ne disposent pas du langage mais presque toutes connaissent les couleurs. Nous nous en servirons donc pour définir avec elles les différents lieux : la balnéo sera ainsi « la maison bleue », le dojo « la maison blanche », la salle d'armes « la maison rouge », etc... Un marquage au sol conduira de l'accueil vers les différents espaces. Il sera près des

murs car beaucoup préfèrent ne pas s'en éloigner. Aux différences de couleurs on adjoindra des différences de textures ce qui permettra aussi aux personnes malvoyantes de se guider grâce à leur canne. Ces lignes conduiront vers les différents espaces et se poursuivront sur les portes jusqu'à l'emplacement où poser la main pour les pousser. Cela facilitera le franchissement des seuils qui est si souvent problématique. Un sas d'entrée permettra aussi de ménager une transition tout en assurant une isolation acoustique et thermique. Les portes auront une petite partie vitrée afin de voir ce qu'il y a de l'autre côté. Elles seront dans la tonalité dédiée à chaque espace mais la face externe sera plus claire que la face interne afin de bien marquer la différence dedans/dehors. Bien entendu des alcôves de décharge sensorielles judicieusement positionnées permettront, en cas de besoin, de ménager des pauses sécurisées tout au long des cheminements. Et à l'intérieur même de chacune des salles de sport il y aura au moins un emplacement pour se mettre à l'abri du regard des autres tout en continuant à voir et entendre tout ce qu'il se passe.



Les personnes autistes, même asperger ou de haut niveau, ont beaucoup de mal avec les abstractions, les double-sens, l'implicite, et elles ont tendances à prendre les expressions au pied de la lettre. Pour elles (comme pour nous aussi parfois) acronyme rime souvent avec énigme. Celui de PRISME ne fera pas exception. Par-contre elles reconnaissent très bien les formes géométriques. On pourrait donc utiliser celle du prisme pour le marquage des lieux qui leur sont dédiés, en particulier les alcôves de décharge sensorielles. Le prisme deviendrait ainsi pour elles et leurs accompagnateurs un

Petit Repère qui Indique où se Sécuriser quand Menace une Explosion



Le cahier des charges de PRISME donne peu de directives sur les aménagements extérieurs. Ce serait dommage de n'en faire que des jardins d'ornement. Il nous semblerait intéressant qu'une partie au moins soit consacrée à un « jardin des 5 sens ». Sa conception, sa réalisation et son entretien pourrait se faire en collaboration avec un ESAT et les jardiniers municipaux.

L'accessibilité d'un grand complexe sportif comme PRISME aux personnes présentant des TSA, des TND et des troubles psychiques est un défi qui n'avait encore jamais été relevé. Nous pensons que les aménagements spécifiques que nous proposons leur permettront de bénéficier elles aussi de ces équipements exceptionnels et de côtoyer des « neurotypiques » aussi sereinement que possible. Nous sommes persuadés que PRISME deviendra ainsi un

Pôle de Référence pour l'Inclusion par le Sport, la Mixité et l'Équité

Patrick Sadoun

patrick.sadoun@wanadoo.fr

Président-fondateur de Sésame Autisme Suisse Romande et Haute-Savoie, d'Autisme Liberté et du RAAHP (Rassemblement pour une Approche des Autismes Humaniste et Plurielle)

Membre du CA de la Fédération Française Sésame Autisme pendant 10 ans

Secrétaire Général de l'UDAPEI 74 pendant 6 ans

Auteur, co-auteur ou préfacier d'une douzaine de publications sur l'autisme, dont

[*Autisme : dire l'indicible*](#), publié aux éditions l'Harmattan en 2016, nouvelle édition en 2019

Expert en Autisme auprès de la HAS